

ASSISTANCE CONSULAIRE

Affaires étrangères et Commerce international Canada dispose de plus de 270 bureaux dans le monde entier, où des agents consulaires sont prêts à aider les Canadiens qui voyagent, travaillent ou résident à l'étranger. Si vous éprouvez un problème dans un pays étranger, communiquez avec le bureau du gouvernement canadien le plus proche.

Si vous avez besoin d'une assistance consulaire, vous pouvez communiquer avec Affaires étrangères et Commerce international Canada, à Ottawa, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en téléphonant à frais virés au **613-996-8885** ou en envoyant un courriel à l'adresse **sos@international.gc.ca**.

Pour obtenir des renseignements indispensables sur les services consulaires offerts à l'étranger et une liste des coordonnées des ambassades, hauts-commissariats et consulats du Canada, veuillez consulter notre brochure *Bon voyage, mais...*

Au moment du tsunami, Patricia et Laurie passaient Noël à l'île de Phi Phi au sud de la Thaïlande. Après s'être réfugiées sur une colline boisée, elles sont restées deux jours sans nourriture et sans abri. À leur retour sur la côte dévastée, elles ont constaté qu'elles avaient tout perdu, même leur passeport et leurs billets d'avion. Elles ont tout de même trouvé un autocar et ont pu se rendre de nuit à Bangkok en n'emportant que leurs vêtements. Elles sont allées directement à l'ambassade du Canada, où les agents consulaires les ont aidées, ont informé leur famille qu'elles étaient en vie et leur ont délivré un passeport d'urgence. Quelques jours plus tard, Patricia et Laurie étaient rentrées saines et sauvées au Canada.